

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2025

Nombre de conseillers : 8

Présents : 6

Votants : 6

Présent(e)s : Christian Cassulo, Pierre-François Chaut, Michèle Harang, Joël Mars, Nicolas Delomier , Gilles Soleillant.

Absent(e)s excusé(e)s : Philippe Roche, Carine Carton

Secrétaire(s) de séance : Pierre-François Chaut et Joël Mars

Ouverture de la séance : 19h23

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juillet 2025.

Le procès-verbal de la séance du 24/07/25 sera arrêté en date du 16/10/2025.

A – Délibérations à l’ordre du jour :

1 – Délibération pour mise en place de la signalisation Montée de la Cascade

En 2008, une signalisation a été mise en place dans le bourg de Gumières afin de sécuriser les personnes et de rationnaliser le stationnement. Cette signalisation concernait uniquement les rues autour de l’église.

Dans la continuité de cette signalisation, il est proposé de l’étendre à la Montée de la Cascade.

L’objectif reste le même : sécuriser la circulation des personnes et rationnaliser le stationnement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la mise en place d’une nouvelle signalisation sur la Montée de la Cascade pour sécuriser la circulation des personnes et rationnaliser le stationnement. Un arrêté sera pris dans ce sens.

Votes : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 6

2 – Délibération fixant les coûts horaires de prêt de matériel et de personnel

La commune de Gumières et de Lavieu ont signé deux conventions pour la mise à disposition de matériel et de personnel pour l’année 2025 lors du conseil municipal du 10 avril 2025.

Il convient de fixer les tarifs de ces prestations pour l’année 2025. Il est proposé de reconduire les tarifs appliqués en 2024 soit :

- Pour le tracteur et l’épareuse : 40 € de l’heure
- Pour le personnel (agent de maîtrise principal) : 20,81 € de l’heure

Votes : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 6

B– Informations diverses :

1. Compte rendu de l'école : Une demande des élèves a été reçue avec une liste de matériel souhaité. Le conseil municipal est favorable à certaines demandes notamment le marquage au sol, la fourniture de cages de foot et d'une table. La commune a déjà passé une commande pour les cages de foot.
2. Ordures ménagères : le déploiement avance mais reste toujours compliqué.
3. Subvention auberge partie ouvrants/rénovation énergétique : la demande de subvention a été déposée en octobre auprès du département. Les devis ont été actualisés en avril 2025 (aucune aide apportée par la région et le département n'aide que la partie rez-de-chaussée). Le dossier est complet et est toujours en cours d'instruction par le département (commission permanente prévue en octobre ou novembre)
4. Subvention auberge partie matériels : la demande de subvention a été déposée en avril 2025 auprès du département. Le dossier est en cours d'analyse par le département. Pour mémoire le montant total de cette opération est de 77 000 € HT avec une demande d'aide de 30 800 € HT auprès du département.
5. Commémoration du 11 novembre prévue à 11h
6. Demande d'achat de chemin communal : la commune a reçu une demande d'un habitant pour l'achat d'un chemin communal. Pour réaliser cette éventuelle transaction, il est nécessaire d'engager une procédure comprenant : un bornage du terrain, une enquête publique et frais notariés. Sur le principe, le conseil n'est pas opposé sous réserve que l'ensemble des frais soient à la charge de l'acquéreur.
7. Opération goudron : une nouvelle opération est prévue en novembre sur la route forestière pour 28 t d'enrobé à froid.
8. Chemin des festivités : le remplacement par des panneaux grillagés rigides est prévu prochainement.
9. Travaux route du Serton, chemin de Generelle et chemin de la Vieille Route ont été réalisés.
10. Inter CCAS : une marche d'orientation a été organisée le dimanche 5 octobre sur la commune (68 participants).
11. Eglise : 2 projecteurs sont HS. Un devis de 300 € est prévu pour le remplacement.
12. Un nid de frelons a été détruit à proximité de l'école par un entreprise spécialisée.

Gumières, le 16 octobre 2025

Clôture du conseil : 20h29

Le Maire

Christian Cassulo

Pierre-François Chaut

Michèle Harang

Joël Mars

Gilles Soleillant

Philippe Roche

Carine Carton

Nicolas Delomier